LES 4 SAISONS DE MONSIEUR CHÊNE

ACTIVITÉ EN AUTONOMIE

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
15'	Accueil, rangement des sacs, passage aux toilettes. Présentation de l'activité et des consignes de visite.	Médiateur - Enseignant	Hall
1h30	**Objectifs : comprendre ce qu'est un arbre. Découvrir à quoi il sert.** Découverte des différents îlots du musée des enfants.	Enseignant - Accompagnateurs	Musée des enfants
15'	Bilan, rangement et passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant	Hall

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1/2 journée
Tarif : gratuit

Vous animerez une ou plusieurs séquences de cette activité. Préparez-vous en consultant le support d'animation dans la rubrique *Organiser votre activité*.

- Diviser la classe en 5 groupes pour découvrir les activités du musée des enfants. Prévoir 5 accompagnateurs minimum (1 par groupe). Dans l'idéal, l'enseignant sera volant (photos, toilettes...).

- Pendant le parcours en autonomie dans le musée des enfants, le rôle des accompagnateurs est de : guider et orienter les élèves, prendre en charge 5 activités du musée, veiller au bon usage du matériel. Il convient de les informer de leur rôle avant la visite.

RENDEZ-VOUS

Historial de la Vendée
Allée Paul Bazin - 85170
LES-LUCS-SUR-BOULOGNE

PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN N°31 DU 30 JUILLET 2020)

QUESTIONNER LE MONDE
Pratiquer des démarches scientifiques.
Pratiquer des langages.
S'approprier des outils et des méthodes.
Adopter un comportement éthique et responsable.

VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

CONSIGNES DE VISITE

HISTORIAL
DE LA VENDÉE

Vous entrez dans un musée labellisé *Musées de France*. La vidéosurveillance est présente dans toutes les salles et les extérieurs.

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe au sein du musée et à l'extérieur, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	**6 accompagnateurs dont l'enseignant**	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	**3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves**	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	**2 accompagnateurs dont l'enseignant**	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Déposer sacs à dos, cartables et manteaux à l'endroit indiqué par les médiateurs.

Les photos sont autorisées sans flash.

Seuls les crayons de papier sont autorisés dans les salles du musée.

Les objets sont anciens, pour les conserver et assurer leur transmission aux générations futures, **il est interdit de les toucher.**

Nourriture, boissons et chewing-gums sont interdits dans les salles du musée. **Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet.** En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

Pour des raisons de conservation des œuvres, **la température du musée est de 18°C toute l'année.** Pensez au gilet, même en été !

PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet**, **trier sur place dans les sacs mis à votre disposition et rapporter tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.